



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 6 septembre 2011 à 19h00
au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4 arrivé à 19h06
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6 arrivé à 19h08

Est aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

À 19H AVANT L'OUVERTURE DE LA SÉANCE, LES GENS QUI VEULENT SE FAIRE ENTENDRE AU SUJET DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE QUI SERA TRAITÉE AU POINTS 6.1 SONT INVITÉS À PRENDRE LA PAROLE.

AUCUNE INTERVENTION

Ouverture de la séance

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h05 devant environ 10 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

0. Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2011
- 0.4 Rapport d'activités du Maire du mois d'août 2011

1. Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour août 2011
- 1.2 Acceptation des déboursés d'août 2011
- 1.3 Taxation dossier : GD/10-03,687



- 1.4 Taxation dossier : GD/10-03,691
- 1.5 Revenu Canada : Nomination des personnes autorisées pour le compte 10698 1558 RC0001
- 1.6 Ressources humaines : mandat à l'avocat
- 1.7 Entretien ménager
- 1.8 La Gatineau : offre de service pour publicité

2. Sécurité publique

- 2.1 Projet de construction de la nouvelle caserne : offre de services professionnels
- 2.2 Demande de la Commission Scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : règlement pour assurer le maintien de la sécurité, la paix et l'ordre
- 2.3 Pratique de pompier : 10 septembre 2011 au 2 rue Garneau
- 2.4 Règlements harmonisés

3. Transport

- 3.1 Projet de réfection de la rue du Pont : rencontre avec les citoyens concernés
- 3.2 Arpentage chemin Lac-Long
- 3.3 Matériaux granulaires
- 3.4 RIAM : procès verbal du 3 août 2011
- 3.5 Poste Canada : évaluation des emplacements des boîtes aux lettres rurales dans le cadre du programme de sécurité routière
- 3.6 Chemin du Lac-Edja Est
- 3.7 Travaux chemin du Lac-des-Îles Est
- 3.8 Chemin du Lac-Profond

4. Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Association du lac des îles pour l'environnement (ALIE)
Nouveau site web et nouvelle présidente
- 4.2 Association Lac Edja : Pique-nique annuel 3 septembre et remboursement des tests d'eau.
- 4.3 Association du bassin versant du lac Blue Sea : communiqué
- 4.4 Association du bassin versant du lac Blue Sea :
Lac Laverdure
- 4.5 Matières résiduelles : journée de partage municipal
- 4.6 Cueillettes des matières résiduelles sur les chemins privés
- 4.7 Matières résiduelles : bacs roulants
- 4.8 Association pour la protection de l'environnement du lac Latourelle (APELL) remboursement des tests d'eau

5. Santé et Bien-être

- 5.1 Clinique Santé de Gracefield : compte rendu
- 5.2 Albatros Vallée de la Gatineau : lettre de remerciement
- 5.3 Complicité Emploi : demande de contribution financière pour les bourses de la relève



6. Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Demande de dérogation mineure 2011-005
- 6.2 Projet d'acquisition de l'église et du presbytère : protocole d'entente
- 6.3 Forêts de proximité : consultation publique
Maniwaki le 13 septembre 18h30 Auberge du Draveur

7. Loisirs et culture

- 7.1 Cahier des Loisirs – Automne 2011 Hiver 2012
- 7.2 Emploi Québec : Demande de contrat d'intégration au travail pour préposé à la patinoire
- 7.3 Emploi Québec : Demande de subvention salariale pour préposé à la maison des jeunes
- 7.4 Patinoire – parc des ancêtres
- 7.5 Maison des jeunes – isolation
- 7.6 Pique-nique du Mont Morissette et Journées de la Culture 1^{er} octobre 2011
- 7.7 Demande Marc Garneau
- 7.8 Loisirs et Culture Vallée-de-la-Gatineau : Page Facebook
- 7.9 Centre multifonctionnel – Club de Curling

8. Varia

- 8.1

9. Période de questions

- 9.1

10. Levée de l'assemblée

- 10.1

2011-09-231

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 6 septembre 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE



2011-09-232

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 1^{ER} AOÛT 2011

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 1^{er} août 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois d'août 2011

19h06 arrivée du conseiller Christian Gauthier

2011-09-233

ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN AOÛT 2011 ET DES REMISES À PAYER

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 31 à 34 d'août 2011 et qui totalisent un montant de 21 425.92 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 10 407.17 \$ pour les salaires versés en août 2011 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 753.92 \$ pour le mois d'août 2011 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 1 638.48 \$ pour le mois d'août 2011 soient acceptées.

ADOPTÉE



2011-09-234

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS ET PRÉLÈVEMENTS DU MOIS DE AOÛT 2011

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'août 2011 qui totalisent un montant de 114 042.25 \$ sur le journal des déboursés no. 89 à 96 soient acceptés.

ADOPTÉE

2011-09-235

TAXATION DOSSIER : GD/10-03,687

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-05-125 la municipalité a donné le mandat à la firme d'avocats Desjardins & Gauthier de procéder à la collection des comptes en souffrance de l'année 2010 et antérieures pour les montants de 100 \$ et plus;

CONSIDÉRANT QU'une hypothèque légale résultant d'un jugement a été inscrit dans le dossier GD/10-03,687;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'avocat Desjardins & Gauthier demande à la municipalité de lui signifier ses instructions à savoir si elle souhaite faire vendre la propriété, en devenir propriétaire ou de maintenir le statu quo;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite maintenir le statu quo dans ce dossier et ne pas entreprendre de procédures additionnelles;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à la firme d'avocat Desjardins & Gauthier.

ADOPTÉE



2011-09-236

TAXATION DOSSIER : GD/10-03,691

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-05-125 la municipalité a donné le mandat à la firme d'avocats Desjardins & Gauthier de procéder à la collection des comptes en souffrance de l'année 2010 et antérieures pour les montants de 100 \$ et plus;

CONSIDÉRANT QU'une hypothèque légale résultant d'un jugement a été inscrit dans le dossier GD/10-03,691;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'avocat Desjardins & Gauthier demande à la municipalité de lui signifier ses instructions à savoir si elle souhaite faire vendre la propriété, en devenir propriétaire ou de maintenir le statu quo;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite maintenir le statu quo dans ce dossier et ne pas entreprendre de procédures additionnelles;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à la firme d'avocat Desjardins & Gauthier.

ADOPTÉE

19h08 arrivée du conseiller Fernand Gagnon

2011-09-237

REVENU CANADA : NOMINATION DES PERSONNES AUTORISÉES POUR LE COMPTE 10698 1558 RC001

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme la Directrice générale Josée Parsons et la Directrice générale adjointe France Carpentier comme représentantes de la municipalité de Blue Sea auprès de Revenu Canada en ce qui concerne le compte 10698 1558 RC001 et les autorisent à effectuer les changements nécessaires et à obtenir des renseignements afin d'assurer une bonne gestion du dossier.

ADOPTÉE



2011-09-238

RESSOURCES HUMAINES : MANDAT À L'AVOCAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a la responsabilité et le devoir de prendre les mesures raisonnables requises afin de prévenir le harcèlement envers ses employés;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil mandate la firme d'avocats Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés pour la rédaction et l'envoi d'une mise en demeure à un fournisseur.

ADOPTÉE

2011-09-239

ENTRETIEN MÉNAGER

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise un taux horaire de 12\$ pour l'embauche d'un travailleur autonome sans aucune déduction et ou avantage social pour effectuer l'entretien ménager du centre communautaire et de la maison des jeunes selon les besoins.

ADOPTÉE

2011-09-240

LA GATINEAU : OFFRE PUBLICITAIRE

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte l'offre de placement publicitaire du Journal La Gatineau du 18 août 2011 et opte pour le forfait à 400\$ pour un espace simple pour souligner les 10 événements suivants :

- Semaine de protection contre les incendies (2^{ième} semaine d'octobre 2011)
- Halloween (31 octobre 2011)
- Jour du souvenir (11 novembre 2011)
- Noël et le jour de l'an (24 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2012)
- Semaine de la sécurité du transport scolaire



- Pâques (8 avril 2012)
- Journée des patriotes (21 mai 2012)
- St-Jean (24 juin 2012)
- Fête du Canada (1^{er} juillet 2012)
- Fête du travail (6 septembre 2012)

ADOPTÉE

2011-09-241

PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CASERNE : OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-07-193, le conseil demande des offres de services professionnels pour la préparation de plans et devis pour la construction de la nouvelle caserne d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçue des offres de services professionnels comme suit :

Professionnels Groupe A	Services	Montant Avant les taxes
Robert Ledoux, Architecte	Plans et devis d'architecte et service durant la construction	10 200 \$ 5 400 \$
Genivar, Stéphane Bouchard, ing.	Plans et devis en ingénierie électromécanique et service durant la construction	8 900 \$ 5 450 \$
Les consultants Yves Auger & associés inc.	Plans et devis en structure et civil et service durant la construction	6 500 \$ 2 400 \$
TOTAL		38 850 \$



Professionnels Groupe B	Services	Montant Avant les taxes
Lapalme, Architecte	Plans et devis d'architecte et service durant la construction	5 700 \$ 1 800 \$
Cosmel Philippe Emery T.P.	Plans et devis en ingénierie électromécanique et service durant la construction	5 000 \$ 3 000 \$
Consultants Renaud Paul Renaud, ing.	Plans et devis en structure et civil et service durant la construction	6 200 \$ 1 800 \$
TOTAL		23 500 \$

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite conclure des ententes de gré à gré avec les professionnels suivants pour les services mentionnés ci-haut:

- Lapalme, architecte 7 500 \$
- Cosmel 8 000 \$
- Consultants Renaud, ing. 8 000 \$

QU'il est entendu que la partie des services durant la construction n'aura pas lieu en 2011 car la municipalité doit au préalable obtenir une aide financière du gouvernement provincial et ou fédéral avant de démarrer le projet de construction;

QUE ce conseil nomme le maire Laurent Fortin et la directrice générale Josée Parsons pour signer les contrats de gré à gré pour et au nom de la municipalité de Blue Sea avec les fournisseurs mentionnés ci-haut.

ADOPTÉE



Note : Commission Scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Dépôt d'une lettre qui suggère aux municipalités d'adopter un règlement pour assurer le maintien de la sécurité, la paix et l'ordre.

Une lettre leur sera envoyée pour les informer que la municipalité de Blue Sea possède un tel règlement mais que toutes les municipalités de la MRC sont sur le point d'adopter des règlements harmonisés applicables par la Sureté du Québec.

2011-09-242

PRATIQUE DE POMPIER : 10 SEPTEMBRE 2011 AU 2 RUE GARNEAU

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les frais relatifs à la pratique de pompiers lorsqu'ils brûleront les restes de l'immeuble incendié situé au 2 rue Garneau ainsi que les frais de 300 \$ pour les deux formateurs.

ADOPTÉE

NOTE : Règlements harmonisés

Reporté à une séance ultérieure

NOTE : Projet de réfection de la rue du Pont

Une rencontre aura lieu avec l'ingénieur et les résidents concernés.



2011-09-243

ARPENTAGE CHEMIN DU LAC-LONG

CONSIDÉRANT QUE 'une partie de l'assiette du chemin du chemin du Lac Long entre le chemin des Sportives et le chemin du Lac Fortin doit être définie afin de procéder à des travaux dans ce secteur;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite obtenir des offres de services d'arpenteurs-géomètres afin de déterminer le tracé du chemin dans ce secteur.

ADOPTÉE

2011-09-244

MATÉRIAUX GRANULAIRES

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-08-218 il y a eu des ajouts de quantité pour inclure les travaux du Programme de d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PAARRM);

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la facture 287 de la Sablière Gracefield pour un montant de 57 833.71 \$ incluant les taxes et redevances applicables pour la fourniture de 7,002.03 tonnes métriques de MG20.

ADOPTÉE

Note : Régie Intermunicipale de l'Aéroport (RIAM) :

Dépôt du procès verbal du 3 août 2011

Note : Postes Canada :

Dépôt d'un communiqué de Postes Canada concernant l'évaluation des emplacements des boîtes aux lettres rurales dans le cadre du programme de sécurité routière sur le territoire de la municipalité de Blue Sea qui sera effectué dans les prochaines semaines.



2011-09-245

CHEMIN DU LAC-EDJA EST

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-06-163, tous les propriétaires ont signés l'entente de principe entre la municipalité de Blue Sea et les propriétaires des parties de lots 16 à 26 Rang D Canton de Bouchette, dans les délais prescrits;

CONSIDÉRANT QUE la prochaine étape de cette démarche est de faire municipaliser cette partie du chemin du Lac-Edja Est conformément à l'article 247.1 de la *Loi sur les compétences municipales* (LCM) et 73 et 74 LCM;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution AR5137 le mandat d'arpentage avait été donné à Auclair & Leblanc Arpenteurs-géomètres pour effectuer la description technique d'une partie du chemin du Lac-Edja Est entre les lots 16 à 26 du rang D Canton de Bouchette et que ce mandat a été effectué au deux tiers (2/3) selon une lettre reçue de l'Arpenteur Robert Leblanc le 22 novembre 2010;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil donne le mandat à Auclair & Leblanc Arpenteurs-géomètres pour compléter la description technique tel que décrit dans la résolution AR5137 et qu'une fois déposée celle-ci devra être approuvée par résolution avant la publication des avis dans un journal diffusé sur le territoire;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à tous les propriétaires concernés, ainsi qu'à Richard Daigle Gestionnaire des Terres publiques intramunicipales MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et à Patrick Autotte Chef d'équipe - gestion des droits fonciers Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

ADOPTÉE

2011-09-246

TRAVAUX CHEMIN DU LAC- DES-ÎLES EST

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder à des travaux de rechargement et de drainage sur le chemin du Lac-des-îles est à la hauteur du Lac des Copains sur une distance d'environ 122 mètres dans le cadre du Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PAARRM) pour le montant restant de l'aide financière de 35 000 \$ accordé en 2010 (voir résolution 2010-12-360) GL 03 31001 721 (estimé 15 000 \$) ;



CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder à des travaux de rechargement et de drainage sur le chemin du Lac-des-îles Est à la hauteur de l'ancienne mine sur une distance d'environ 92 mètres en utilisant le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques provenant des droits imposés aux carrières et sablières GL 03 31007 721 (estimé 12 000 \$);

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les travaux énumérés ci-haut et l'achat d'environ 900 TM de gravier naturel à 3.50 \$ /TM plus taxes et d'environ 650 TM de 0-¾ à 8.25\$ /TM plus taxes de la Carrière Clément Tremblay et fils ;

QUE ce Conseil autorise le transport des matériaux granulaires par les transporteurs en vrac au taux au kilomètre en vigueur;

QUE ce Conseil autorise l'achat de ponceaux et la location de machinerie pour l'installation des ponceaux et des grosses roches.

ADOPTÉE

NOTE : Chemin du Lac-Profond

Dépôt d'une demande pour la réfection du chemin du Lac-Profond. Cette demande sera étudiée lors de la préparation des prévisions budgétaires 2012.

NOTE: Association du Lac des îles pour l'Environnement (ALIE)

Annonce d'un nouveau site web www.associationlacdesiles.org et l'élection d'une nouvelle présidente : Madame Martha Labarge à leur réunion générale du 20 août 2011.

2011-09-247

ASSOCIATION DES LACS EDJA, CAYA ET ROBERGE : PIQUE NIQUE ANNUEL ET REMBOURSEMENT DES TESTS D'EAU

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant Pierre Normandin a représenté la municipalité lors du pique-nique annuel de l'association le 3 septembre 2011;



CONSIDÉRANT QUE M. Guy Gauvreau a déposé une copie du reçu et les résultats des tests d'eau prélevés au Lac Edja durant l'été 2011;

CONSIDÉRANT QU'un membre de l'association a fait part verbalement à M. Normandin de la nécessité de procéder à certaines réparations sur quelques chemins dans le secteur du lac Edja;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil étudiera la demande faite lors du pique-nique pour la réfection de certains chemins dans ce secteur lors de la préparation des prévisions budgétaires 2012;

QUE ce Conseil autorise le remboursement des tests d'eau pour un montant de 180 \$ incluant les taxes à Guy Gauvreau.

ADOPTÉE

NOTE : Association du bassin versant du Lac Blue Sea :

Dépôt d'un communiqué annonçant la formation d'un nouveau CA suite à l'AGA du 13 août 2011.

NOTE : Association du bassin versant du lac Blue Sea :

Suite au dépôt du rapport GEIGER 2011 : l'association présente une demande d'aide financière aux deux municipalités pour une étude concernant le lac Laverdure.

Le maire de Blue Sea Laurent Fortin doit consulter le maire de Messines Ronald Cross pour discuter de la demande.

NOTE : MRC VG : invitation à une journée de partage municipal sur la question des matières résiduelles à Messines le 23 septembre 2011.

La directrice générale Josée Parsons et le conseiller responsable Hervé Courchesne y participeront.



NOTE : Cueillettes des matières résiduelles sur les chemins privés.

Cette option sera étudiée lors de la préparation des prévisions budgétaires 2012.

NOTE : Matières résiduelles : bacs roulants

Cette option sera étudiée lors de la préparation des prévisions budgétaires 2012.

2011-09-248

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC LATOURELLE (APELL) :
REBOURSEMENT DES TESTS D'EAU**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le remboursement des tests d'eau pour un montant de 108 \$ incluant les taxes à M. Morris Richardson.

ADOPTÉE

NOTE : Clinique de Santé de Gracefield :

Compte rendu du conseiller Hervé Courchesne qui siège sur le CA : La clinique manque de fonds pour subvenir aux dépenses, la ville de Gracefield prend possession de la Clinique dans environ 2 mois. L'horaire mensuel de la clinique sans rendez-vous est affiché sur le babillard municipal.

NOTE Albatros Vallée-de-la-Gatineau :

Dépôt d'une lettre de remerciements pour contribution financière.



2011-09-249

COMPLICITÉ EMPLOI : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LES BOURSES DE LA RELÈVE

CONSIDÉRANT QU'il y a quatre ans, la région se dotait d'un levier important : « les bourses de la relève » pour faciliter le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre dans la Vallée de la Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau soutient ce projet avec l'organisme Complicité emploi Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE des montants peuvent être attribués pour des études professionnels (DEP) offertes à l'extérieur du territoire de la MRC, en plus des études collégiales techniques et des études universitaires et ces participants s'engagent à travailler dans la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de la levée de fonds est de 50 000\$ par année durant les trois prochaines années;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite renouveler l'aide financière accordé pour les bourses de la relève pour les trois prochaines années. (2012-2013-2014).

ADOPTÉE

2011-09-250

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2011-005
MATRICULE 3818-89-0476**

CONSIDÉRANT QUE M. Christopher Clemann et Mme Barbara Colombo ont déposé une demande de dérogation mineure le 4 août 2011 pour la propriété située au 65 chemin de la Belle Plage (Lot 62-15 rang 7 Canton de Bouchette – Zone V-117) car suite à la préparation d'un certificat de localisation l'Arpenteur-géomètre a noté dans son rapport au point 7.4 deuxième paragraphe que la marge latérale sud du garage existant n'était pas conforme au règlement de zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE conformément au règlement de zonage 93-03-15B article 8.1.1.1 B la marge latérale sud du garage existant devrait être de 2,66 mètres et qu'elle est plutôt de 1,62 de la ligne de propriété tel qu'illustré sur le plan G4905-1 préparé par Ghislain Auclair Arpenteur-géomètre en date du 2 août 2011;



CONSIDÉRANT QUE la demande a été présentée au comité consultatif d'urbanisme le 8 août 2011 et que celui-ci recommande au conseil l'approbation de la demande tel que déposée car le garage a fait l'objet d'un permis (n°08-74222) et que les travaux ont été exécutés de bonne foi;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié dans le Journal La Gatineau le 18 août 2011;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure 2011-005 tel que présentée et accorde une dérogation de 1.04 mètre pour la marge latérale sud du garage existant tel qu'illustré sur le plan G4905-1.

ADOPTÉE

NOTE : Projet d'acquisition de l'église et du presbytère :
Révision du protocole d'entente et dépôt pour approbation à une séance ultérieure

NOTE : Le ministère des Ressources naturelles et de la faune (MRNF) :

Annnonce de la tenue d'une consultation publique sur les **forêts de proximité** qui se tiendra le 13 septembre 2011 à Maniwaki dans le cadre de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, sanctionnée en avril 2011.

NOTE : MRC VG : dépôt de la première édition du **cahier des loisirs** pour la période automne 2011 et hiver 2012.

Des exemplaires sont disponibles au bureau municipal et à la bibliothèque.



2011-09-251

**EMPLOI QUÉBEC : DEMANDE DE CONTRAT D'INTÉGRATION AU TRAVAIL
POUR PRÉPOSÉ À LA PATINOIRE**

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite présenter une demande de contrat d'intégration pour un préposé à l'entretien de la patinoire pour la période du 1^{er} décembre 2011 au 31 mars 2012;

QUE la Directrice générale Josée Parsons soit autorisée à signer et préparer la demande pour et au nom de la municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE

2011-09-252

**EMPLOI QUÉBEC : DEMANDE DE CONTRAT DE SUBVENTION SALARIALE
POUR PRÉPOSÉ À LA MAISON DES JEUNES**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite présenter une demande de subvention salariale pour un préposé à la maison des jeunes pour une période de 26 semaines à compter du 1^{er} décembre 2011;

QUE la Directrice générale Josée Parsons soit autorisée à signer et préparer la demande pour et au nom de la municipalité de Blue Sea ainsi que la rédaction et l'affichage de l'offre d'emploi.

ADOPTÉE

2011-09-253

PATINOIRE – PARC DES ANCÊTRES

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QU'une demande soit acheminée à la Fabrique afin d'obtenir leur consentement pour qu'une patinoire soit faite dans les sentiers empierrés du Parc des Ancêtres lors de la saison hivernale.

ADOPTÉE



NOTE : Maison des jeunes : isolation

Obtention d'estimés pour approbation à une séance ultérieure.

NOTE : Le pique-nique annuel du Mont Morissette se tiendra le samedi 1^{er} octobre 2011.

L'association et la municipalité s'unissent pour souligner les journées de la culture en invitant les artistes et artisans locaux à venir célébrer la créativité et à exposer leurs œuvres.

2011-09-254

DEMANDE DE M. MARC GARNEAU

CONSIDÉRANT QUE Marc Garneau a présenté une demande d'aide financière afin de l'aider à payer ses dépenses lors de sa participation au « Re/max World Long Drive Championship » qui se tiendra à Mesquite Nevada du 26 octobre au 4 novembre 2011;

Il est proposé par Christian Gauthier et résolu :

QUE ce Conseil accorde une aide financière de 300 \$;

Contreproposition

Il est proposé par Hervé Courchesne et résolu :

QUE ce Conseil accorde une aide financière de 100 \$

Le vote est demandé sur la contreproposition :

Tous les conseillers sont en faveur de la contreproposition donc un montant de 100\$ sera acheminé à Marc Garneau.

ADOPTÉE



NOTE : MRC VG : Loisirs et culture

Dépôt d'un courriel de Jennifer Nolan coordonatrice en loisir annonçant que **Loisirs et Culture Vallée-de-la-Gatineau** ont maintenant leur page Facebook depuis le 3 août 2011.

NOTE : Centre multifonctionnel – club de curling

Dépôt d'un courriel d'André Patry annonçant les activités du Centre de Curling de la Vallée-de-la-Gatineau.

Période de questions de 20h00 à 20h15

2011-09-255
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 6 septembre 2011 soit close à 20h15.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière